



Pour publication immédiate : 23/08/2018

GOVERNEUR ANDREW M. CUOMO

**DÉCLARATION DU GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO DEMANDANT À
L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE METTRE FIN À LA FAILLE
DE LA DOUBLE INCRIMINATION**

Le Gouverneur Cuomo : « New York doit avoir la possibilité de s'opposer aux abus de pouvoir. Je demande à l'Assemblée législative de l'État de modifier la loi actuelle de l'État pour mettre fin à la faille de la double incrimination et de veiller à ce que ces fautifs ne puissent échapper à la justice - je signerai la loi le jour même ».

« La condamnation de Paul Manafort et les plaidoyers de culpabilité de Michael Cohen envoient un message clair que personne n'est au-dessus de la loi, y compris le Président et ses acolytes. Mais le Président Trump a montré qu'il est prêt à abuser de son pouvoir exécutif, y compris le pardon, pour se protéger.

Une faille dans la législation de l'État empêche actuellement New York de sanctionner les fautifs qui bénéficient d'une grâce présidentielle pour des infractions fédérales, peu importe à quel point la grâce présidentielle est suspecte ou politiquement douteuse. Cette faille doit être supprimée pour s'assurer que ces actions politiquement motivées et intéressées ne sont pas sanctionnées par la loi.

New York doit avoir la possibilité de s'opposer aux abus de pouvoir. Je demande à l'Assemblée législative de l'État de modifier la loi actuelle de l'État pour mettre fin à la faille de la double incrimination et de veiller à ce que ces fautifs ne puissent échapper à la justice - je signerai la loi le jour même ».

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

[SE DÉSINSCRIRE](#)